

Fret

Termes et Condition (T100)



January 1, 2021

GLS Logistics Systems Canada Ltd.



SOMMAIRE DES ACCESSOIRES FRÉQUEMMENT UTILISÉS

Le résumé suivant est présenté à titre indicatif uniquement. Pour une liste complète des règles et réglementations de GLS Canada, veuillez vous reporter au document Termes et Conditions T-100.
Tarif 100 – Termes et Conditions Fret Sommaire des Accessoires Fréquemment Utilisés

100.01	FRAIS ADMINISTRATIFS	5% du montant de la facture	(lorsque le mode de paiement est autre que par chèque ou dépôt direct)								
100.05	CUEILLETTE ET LIVRAISON ENTRE 17:00 ET 7:59	\$4.06 par kilomètre - minimum \$368.80									
100.07	EXPÉDITION ANONYME	\$145.95 par envoi									
100.08	CHANGEMENT DE MODALITÉS	\$25.20 par connaissance									
100.09	CHANGEMENT DE SERVICE	\$36.41 par expédition									
100.12	LIVRAISON SUR UN CHANTIER	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35									
100.13	EXPÉDITION TRANSFRONTALIÈRE	\$30.70 par cueillette									
100.14	TRANSBORDEMENT	\$2.65 par 100 lbs; minimum \$23.55 ; maximum \$204.25									
100.16	MATIÈRES DANGEREUSES	0 à 999 lbs: \$30.80 par envoi 1000 lbs et plus: \$71.85 par envoi									
100.17	LIVRAISON À UN CENTRE DE DISTRIBUTION	\$204.25 par envoi									
100.18	VALEUR DÉCLARÉE	5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$6.25 par envoi	Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée – [2 x poids réel]) x 0.05								
100.19	DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL	Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube									
100.20	LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS	\$31.45 par envoi									
100.21	LIVRAISON DANS UNE PLAGE HORAIRE	\$31.45 par envoi									
100.22	DÉTENTION SANS UNITÉ MOTRICE	\$122.55 par jour, remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites \$368.45 par jour, remorque sans unité motrice; remorque chauffée									
100.23	TEMPS D'ATTENTE	<table border="1"><thead><tr><th>Poids facturable:</th><th>Temps inclus:</th></tr></thead><tbody><tr><td>0 - 499 lb</td><td>0.25 h</td></tr><tr><td>500 - 9 999 lb</td><td>0.50 h</td></tr><tr><td>10 000 - 99 999 lb</td><td>1.00 h</td></tr></tbody></table>	Poids facturable:	Temps inclus:	0 - 499 lb	0.25 h	500 - 9 999 lb	0.50 h	10 000 - 99 999 lb	1.00 h	L'excédent sera facturé à \$89.80 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$128.85 par heure le samedi, dimanche ou jour férié
Poids facturable:	Temps inclus:										
0 - 499 lb	0.25 h										
500 - 9 999 lb	0.50 h										
10 000 - 99 999 lb	1.00 h										
100.27	EXPOSITION/SALON OU FOIRE COMMERCIALE	\$291.75 par envoi									
100.30	CARBURANT – SUPPLÉMENT	0 - 9 999 lbs. tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable 10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable	Tarifs publiés le jeudi et qui entrent en vigueur le lundi suivant								
100.33	INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE	\$2.40 par semaine par adresse									
100.37	MANUTENTION	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35									
100.38	LIVRAISON OU CUEILLETTE	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35									
100.40	*ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES	Voir graphique à la fin du document									
100.42	MARCHANDISE VOLUMINEUSE	Marchandise en occupant 10 pieds ou plus de la remorque; le poids facturable sera calculé à 1 000 lb du pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable.									
100.43	MAIN-D'ŒUVRE	Semaine: \$55.30 par personne, par heure; minimum 4 heures Samedi: \$92.00 par personne, par heure; minimum 4 heures Dimanche et fériés: \$137.20 par personne, par heure; minimum 4 heures									
100.45	AUCUNE CUEILLETTE	\$2.03 par km partant du dépôt de livraison le plus proche; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40									
100.47	PRÉAVIS DE LIVRAISON	\$14.00 par envoi									
100.52	PAIEMENT À LA LIVRAISON	Le paiement à la livraison ne serait pas accepté.									
100.54	RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ	\$87.60 par envoi									
100.55	LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENNELLE	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35									
100.56	SERVICE DE PROTECTION	0 - 19 999 lbs : 12% des frais de transport, minimum \$42.60 par envoi 20 000 lbs plus : 6% des frais de transport, minimum \$127.60 par envoi									
100.58	RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES	\$6.81 par 100 lbs; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40									
100.61	DEUXIÈME LIVRAISON	\$6.81 par 100 lbs; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40									
100.63	CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE	Minimum absolu: \$91.15 par envoi									
100.64	DÉPLACEMENT DE REMORQUE	\$55.50 par déplacement									
100.65	TRI ET SÉPARATION	\$6.85 par 100 lbs; minimum \$71.35									
100.67	ENTREPOSAGE	\$8.79 par palette par jour, minimum \$25.95 par connaissance; 24 heures gratuites									
100.68	HAYON ÉLÉVATEUR	\$2.65 par 100 lbs après 2000 lbs; minimum \$56.10 ; maximum \$99.25 Régions éloignées: \$5.15 par 100 lbs; minimum \$91.95 ; maximum \$242.35									
100.72	FRAIS DE DÉCHARGEMENT	Tout frais encouru sera rajouté à la facture.									
100.73	CUEILLETTE ET LIVRAISON	Samedi: \$4.06 par kilomètre - minimum \$368.70 Dimanche: \$4.06 par kilomètre - minimum \$417.60 Retenu pour cueillette le samedi: \$83.25 par envoi									
100.75	ABSENCE DU POIDS DÉCLARÉ OU DES DIMENSIONS	Poids minimal facturé de 1110lbs. par pièce et ce, au taux applicable									



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

# article		
100.01	FRAIS ADMINISTRATIFS	5% du montant de la facture lorsque le mode de paiement est autre que par chèque ou dépôt direct.
100.02	CLAUDE DE CONFIDENTIALITÉ	Sauf indication contraire mentionné explicitement jusqu'ici, les «informations confidentielles» désignent toutes les informations non publiques, confidentielles ou exclusives divulguées par GLS Canada à l'autre partie (la «Partie réceptrice»), à ses sociétés affiliées, ou à l'une de ces entités, administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, contractants, consultants, avocats, conseillers ou représentants (collectivement dénommés «représentants») de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement. La partie destinataire et ses représentants doivent à tout moment se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables à la réception, à la conservation et à l'utilisation d'informations confidentielles, y compris, sans toutefois s'y limiter, aux lois sur le contrôle des exportations et toutes les lois relatives à la confidentialité des informations personnelles.
100.03	TAUX OBTENUS PAR SOUMISSION	Les taux obtenus lors d'une soumission propre à une expédition sont valables pour une période de 7 jours à compter de la date d'émission.
100.05	CUEILLETTE ET LIVRAISON HORS DES HEURES NORMALES	\$4.06 par kilomètre - minimum \$368.80 Ces frais s'appliquent pour les cueillettes et les livraisons effectués entre 17h00 et 7h59.
100.06	CONNAISSMENT	Un connaissance doit, en tout temps, être émis pour chaque envoi et ne doit pas comporter plus d'un consignataire ni plus d'une destination en une même journée en provenance d'un même expéditeur. Il constate le contrat de transport routier entre le transporteur et l'expéditeur et les conditions du tarif 100 sont réputé faire parti du dit contrat de transport routier. Les caractéristiques de la marchandise, telles que le poids, les dimensions, etc., doivent figurer clairement sur le connaissance. Maximum d'une charge complète par connaissance. Le connaissance remis au chauffeur GLS Canada au moment de l'expédition est considéré comme étant le contrat de transport. Aucun fax/courriel acheminé à GLS Canada avant ou après le ramassage sera considéré.
100.07	EXPÉDITION ANONYME	\$145.95 par envoi Lorsque l'expéditeur ou le destinataire ignore l'identité de l'autre, l'envoi est considéré comme une expédition anonyme. Dans ce cas, le bon de livraison donne l'information du payeur comme étant celle de l'expéditeur. GLS Canada n'accepte pas d'expéditions anonymes hors du Canada.
100.08	CHANGEMENT DE MODALITÉS DE PAIEMENT	\$25.20 par connaissance Ces frais s'appliquent en cas de changement dans le connaissance concernant les modalités de paiement ou tous autres changement (ex : de "prépayé" à "à percevoir", expéditeur, destinataire, description ou nombre de pièces, numéro de soumission manquant).
100.09	CHANGEMENT DE SERVICE	\$36.41 par expédition Ces frais seront ajoutés suite à une demande de révision du client d'une commande initiale. Colis vers fret et vice-versa.
100.10	RÉCLAMATION	Le client doit déposer un avis de réclamation dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de livraison, ou dans les cas de non livraison, dans un délai de 9 mois suivant la date d'expédition. La présentation de la réclamation finale accompagnée d'une preuve de paiement des frais de transport doit être soumise au transporteur dans un délai de neuf mois suivant la date de l'expédition.
	PRODUITS D'EXCEPTION ACCEPTÉS AVEC CONTRAT	Les articles suivants seront acceptés à travers le réseau GLS Canada en vertu d'un accord contractuel ou d'un consentement écrit autorisant l'achat des articles. Ces articles sont transportés aux risques de dommages ou de perte pour le chargeur. GLS Canada décline toute responsabilité en cas de retard de transit, de perte ou de détérioration de l'un des objets énumérés ci-dessous, même si une valeur déclarée est indiquée sur le connaissance. Cette liste n'est pas exhaustive et est sujette à modification sans préavis. <ul style="list-style-type: none">• Alcool• Verre, céramique, cristal, poteries et tout autre matériel fragile• Produit d'origine animale incluant la viande, volaille, poisson et fourrures• Plantes vivantes ou fleurs coupées• Produits de collection, antiquités et œuvres d'arts authentiques• Bijoux et métaux précieux• Articles périssables et produits alimentaires• Tabac et cigarettes électroniques• Substances biologiques de catégorie B et spécimens humains ou animaux exemptés• Produits de confiseries, tels que les croustilles sous toutes leurs formes; chocolat sous toute forme; pâtisseries et produits de boulangerie sous toutes leurs formes• Armes à feu réglementées pour le transport• Appareils électroniques et téléviseurs• Marchandises dangereuses• Marijuana / Cannabis à des fins médicales, tel que défini dans le Règlement canadien sur l'accès au cannabis à des fins médicales (DORS / 2016-230)• Répliques ou explosifs inertes ou des armes qui ressemblent à des explosifs ou des armes réels• Articles personnels, remis à neuf ou utilisés (voir la section ci-dessous)• Envois insuffisamment emballés pour le transport



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.11	DÉCHARGEMENT PAR LE CONSIGNATAIRE	<p>Le transporteur déposera les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que celui-ci puisse procéder au déchargement. Toute divergence concernant les cargaisons avec DÉCHARGEMENT PAR LE CONSIGNATAIRE sera traitée de la façon suivante, à moins qu'une entente écrite signée le prévoit autrement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le transporteur accepte de laisser les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que le celui-ci puisse procéder au déchargement complet.• Le consignataire convient de ne pas utiliser l'équipement du transporteur pour une utilisation autre que celle expressément indiquée dans les présentes. À la réception de la remorque, celle-ci et son contenu deviennent la responsabilité du consignataire, qui prendra les précautions nécessaires pour protéger l'équipement et son contenu contre le vol, les dommages et d'autres risques.• Si le consignataire n'avise le centre de service local du transporteur que la remorque est déchargée et prête pour le ramassage, le consignataire sera soumis aux règles de détention et des frais de retard s'appliqueront.• Le consignataire accepte la responsabilité de tout dommage causé à l'équipement ainsi que la responsabilité liée à la perte de celui-ci, exception faite de l'usure normale et des cas de force majeure. Le consignataire remboursera rapidement au transporteur les coûts de réparation ou de remplacement de l'équipement endommagé ou perdu.• Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles non dénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et dénombrés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.• Les expéditions remises au consignataire pour être déchargées à leur convenance doivent être sécurisées par le destinataire de manière à être protégées contre le vol. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des marchandises volées lorsqu'elles sont en possession du consignataire.
100.12	LIVRAISON SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION	<p>\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35</p> <p>Un chantier de construction est défini comme un lieu de construction ou de rénovation en cours, par un ou plusieurs entrepreneurs.</p>
100.13	EXPÉDITION TRANSFRONTALIÈRE	<p>\$30.70 par cueillette</p> <p>Frais de service pour les envois franchissant la frontière Canada-États-Unis. Veuillez prendre note que le client est responsable de retenir les services de son propre courtier en douane. GLS Canada ne peut être tenu responsable des retards causés par le manque de documents douaniers ou des informations nécessaires. Si l'expédition est retardée, l'envoi sera assujéti aux frais d'entreposage décrits dans le présent document.</p>
100.14	TRANSBORDEMENT	<p>\$2.65 par 100 lbs; minimum \$23.55 ; maximum \$204.25</p> <p>Frais perçus lorsqu'un client livre de la marchandise sur un quai de GLS Canada pour manutention et/ou entreposage, en vue d'une cueillette par un autre transporteur. Des frais d'entreposage peuvent aussi s'appliquer le cas échéant.</p>
100.15	DEVISE	<p>Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Advenant le cas où, pour les besoins de la facturation, les montants doivent être exprimés en dollars américains, le taux de change actuel sera appliqué.</p>
100.16	MATIÈRES DANGEREUSES	<p>0 à 999 lbs: \$30.80 par envoi 1000 lbs et plus: \$71.85 par envoi</p> <p>Les expéditions acheminés en vertu de la loi sur le transport des matières dangereuses (TMD) seront assujétiés au frais susmentionnés.</p>
100.17	LIVRAISON À UN CENTRE DE DISTRIBUTION	<p>\$204.25 par envoi</p> <p>Ces frais s'appliquent lorsqu'un envoi est ramassé ou expédié à un centre de distribution. Ces endroits incluent, sans toutefois s'y limiter:</p> <ul style="list-style-type: none">• AMAZON 3471 MCNICOLL AVE SCARBOROUGH ON• AMAZON COM YYZ7 12780 COLERAIN BOLTON ON• AMAZON 5225 BOUNDRY ROAD NAVAN ON• AMAZON 3000 LOUIS A AMOS LACHINE QC• AMAZON 900 PASSMORE SCARBOROUGH ON• AMAZON 6351 STEELES AVE EAST SCARBOROUGH ON• AMAZON 5799 DEL AEROPORT LONGUEUIL QC• AMAZON 12724 COLERAIN DR BOLTON ON• AMAZON 2750 PEDDIE RD MILTON ON• AMAZON 6363 MILLCREEK MISSISSAUGA ON• AMAZON 7995 WINSTON CHURCHILL BLVD BRAMPTON ON• AMAZON 8050 HERITAGE RD BRAMPTON ON• AMAZON 9501 HIGHWAY 50 WOODBRIDGE ON• COSTCO DISTRIBUTION CENTER 100 DRIVE LINE WOODBRIDGE ON• COSTCO VARENNES, 3200 CHEMIN DE LA BARONNIE, VARENNES QC• HARMONY LOGISTICS / LOBLAWS CIE, 1400 CHURCH STREET, PICKERING ON• LOBLAW OTTAWA, 2625 SHEFFIELD ROAD, OTTAWA ON• MCKESSON CANADA, 211 NORTH MURRAY STREET, TRENTON ON• SOBEY'S QUEBEC INC, 1101 BOUL. DE LA PINIERE, TERREBONNE QC• SOBEY'S WAREHOUSE, 8265 HUNTINGTON ROAD, WOODBRIDGE ON• WAL MART 6093, 2401 SCM WAY, CORNWALL ON• WALMART, 6800 MARITZ DRIVE, MISSISSAUGA ON

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.18	VALEUR DÉCLARÉE	<p>5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$6.25 par envoi</p> <p>Tous les tarifs et les frais sont basés sur un passif n'excédant pas 2.00\$ par livre (poids réel), à moins qu'une valeur supérieure ne soit déclarée par l'expéditeur. Lorsque le connaissement indique que l'expéditeur exige du transporteur qu'il accepte un passif jusqu'à une valeur déclarée, une surtaxe de 5% de la valeur totale déclarée dépassant 2.00\$ par livre sera évaluée, sous réserve d'un minimum de 5,95 \$ par envoi. Les envois d'une valeur supérieure à 2500\$ ne seront acceptés que si le client a obtenu l'approbation écrite d'un membre autorisé de l'équipe GLS Canada. Un numéro d'approbation spécial sera émis et doit être visible sur le connaissement. Si un envoi est accepté par inadvertance, la responsabilité maximale sera de 2,00\$/lb. Disponible en service prépayé uniquement. GLS Canada se réserve le droit de refuser tout envoi dont la valeur déclarée est supérieure à 10,00 \$/lb.</p> <p>Il est entendu que, la surcharge déclarée ne constitue pas une assurance, mais une augmentation de la limitation de la responsabilité de GLS Canada. Les envois contenant des articles interdits ou des articles acceptés par dérogation et acceptés par inadvertance par GLS Canada voyageront aux risques et périls de l'expéditeur, sans valeur. GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts ou pénalités résultant de retards de livraison ou de rendez-vous manqués.</p> <p>Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée – [2 x poids réel]) x 0.05</p>								
100.19	DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL	<p>Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube</p> <p>Le poids volumétrique est calculé comme suit: longueur (pouces) x largeur (pouces) x hauteur (pouces) divisé par 1728 x 10.4. Si ce total est supérieur au poids réel de l'envoi, le poids volumétrique servira au calcul des frais d'expédition. Les pièces individuelles ou palettes de 72 pouces et plus de hauteur seront considérées comme utilisant la hauteur totale de la remorque, soit 110 pouces. Les pièces individuelles ou palettes de 55 pouces et plus de largeur seront considérées comme utilisant la largeur total de la remorque, soit 96 pouces.</p> <p>Les envois a destination ou en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador seront assujettis à un minimum de 15 livres par pied cube au tarif applicable.</p>								
100.20	LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS	<p>\$31.45 par envoi</p> <p>Lorsqu'un envoi est présenté qui nécessite que le transporteur doit communiquer avec le destinataire afin de fixer une heure de livraison, le connaissement ou le bordereau d'expédition doit également faire l'objet d'une mention indiquant au transporteur qu'il doit fixer un moment précis pour la livraison. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tout sera mis en œuvre pour arriver à l'heure prévue dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. Si nous sommes incapables de livrer à l'heure de rendez-vous approuvée, les frais supplémentaires ne sont pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables. Les frais d'attente / de retard ou autres services et frais à valeur ajoutée, seront évalués selon les besoins.</p>								
100.21	LIVRAISON DANS UNE PLAGES HORAIRE	<p>\$31.45 par envoi</p> <p>Lorsqu'un envoi est présenté et qui oblige le transporteur à livrer dans un délai de livraison déterminé de plus de 2 heures, mais pas plus de 4 heures.</p>								
100.22	DÉTENTION SANS UNITÉ MOTRICE	<p>\$122.55 par jour, remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites \$368.45 par jour, remorque sans unité motrice; remorque chauffée</p> <p>Selon la disponibilité de l'équipement, le transporteur laissera la remorque prête pour le déchargement/chargement, chez le consignataire selon les conditions suivantes : les remorques sans unité motrice se verront allouer 24 heures de temps sans frais pour le chargement/déchargement, pour chaque remorque. La période de 24heures sans frais débutera dès l'arrivée de la remorque, mais elle ne peut débuter un samedi, un dimanche ou un jour férié. Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés dans l'établissement de la période de temps gratuit, mais seront comptés dans le calcul du tarif final, une fois la période sans frais écoulée.</p>								
100.23	TEMPS D'ATTENTE (CUEILLETTE OU LIVRAISON)	<table border="0"> <tr> <td><u>Poids facturable:</u></td> <td><u>Temps inclus:</u></td> </tr> <tr> <td>0 - 499 lb</td> <td>0.25 h</td> </tr> <tr> <td>500 - 9 999 lb</td> <td>0.50 h</td> </tr> <tr> <td>10 000 - 99 999 lb</td> <td>1.00 h</td> </tr> </table> <p>L'excédent sera facturé à \$89.80 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$128.85 par heure le samedi, dimanche ou jour férié</p> <p>Cette règle est valable uniquement si les véhicules sont retardés ou détenus sur les lieux de cueillette ou de livraison pour un délai de livraison supérieur à celui permis tel qu'indiqué ci-dessus.</p>	<u>Poids facturable:</u>	<u>Temps inclus:</u>	0 - 499 lb	0.25 h	500 - 9 999 lb	0.50 h	10 000 - 99 999 lb	1.00 h
<u>Poids facturable:</u>	<u>Temps inclus:</u>									
0 - 499 lb	0.25 h									
500 - 9 999 lb	0.50 h									
10 000 - 99 999 lb	1.00 h									
100.24	TEMPS D'ATTENTE (CUEILLETES PRÉVUES)	<p>La surcharge pour détention avec unité motrice s'appliquera également aux rendez-vous prévus. Applicable dès 15 minutes de temps d'attente.</p>								
100.25	LIVRAISON REMISE AU LENDEMAIN (LAYOVER)	<p>\$358.50 pour chauffeur unique \$551.25 pour équipe de deux chauffeurs</p> <p>Cette charge s'applique lorsqu'un chauffeur et une remorque sont retenus jusqu'au lendemain pour le chargement ou déchargement de remorque.</p>								
100.26	UTILISATION EXCLUSIVE	<p>Frais pour chargement complet : minimum 40 000 lbs ou tarif (calculé à partir du poids réel) pour chargement complet publié. Ces frais s'appliquent lorsqu'un client exige que leur expédition voyage seule dans la remorque.</p>								
100.27	EXPOSITION / SALON OU FOIRE COMMERCIALE	<p>\$291.75 par envoi</p> <p>À la demande de l'expéditeur ou du consignataire et lorsque les conditions d'exploitation du transporteur le permettent, des envois peuvent être faits à partir ou à destination de parcs d'attractions, d'expositions itinérantes, de fêtes, de foires, de salons ou de terrains d'expositions.</p>								
100.28	EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Les expéditions de boîtes en vrac doivent être remis à GLS Canada sur une palette ou autre support qui peut être manipulé avec un chariot élévateur ou un transpalette • Toutes palettes non-empilables de moins de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 48 po. • Toutes palettes non-empilables de plus de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 110 po. 								

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.29	SUPPLÉMENT DE TRAVERSIER (NL)	2.5% Surcharge applicable sur les frais de transport Cette charge s'applique sur toutes expéditions provenant de ou sortant de Terre-Neuve
100.30	CARBURANT – SUPPLÉMENT	0 - 9 999 lbs: tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable 10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable Les tarifs publiés chaque jeudi entrent en vigueur le lundi suivant. Les tarifs et certains services à valeur ajoutée sont assujettis au supplément de carburant en vigueur à la date de l'envoi. Ces services à valeur ajoutée incluent notamment: Région éloignée Frais de distribution Conservation de la marchandise Redirection de la marchandise Véhicules fournis mais non-utilisés Capacité de chargement – charge minimum Marchandise volumineuse Deuxième livraison Détenion sans unité motrice
100.31	INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	\$0.23 par page, Minimum \$6.25 Ces frais s'appliquent lorsque des documents doivent être accompagnés avec la facture du client (ex. : connaissance, preuve de livraison).
100.32	INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE PREUVE DE LIVRAISON	Pas de frais pour les formats électroniques; \$6.25 par document pour exemplaires papiers Ces frais s'appliquent lorsque des copies papier sont demandées par le client (ex. : connaissance, preuve de livraison).
100.33	INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE FACTURE PAPIER	\$2.40 par semaine par adresse Ces frais s'appliquent pour chaque facture papier fournie à un client au lieu ou en plus d'une facture électronique.
100.34	RAPPORT PERSONNALISÉ	\$62.50 / heure Tout client demandant un rapport personnalisé encourra des frais à l'heure, facturable. Le client doit reconnaître et accepter les frais estimés par GLS Canada avant la production du rapport.
100.35	FRAIS CONGESTION ROUTIÈRE MONTRÉAL ET TORONTO	\$87.60 par cueillette ou livraison dans la région métropolitaine de Montréal ou Toronto applicable uniquement aux circonstances extraordinaires telles que considérées par GLS Canada. La grande région de Montréal est définie comme incluant tout code postal commençant par H, sauf le H7. La grande région de Toronto est définie comme incluant tout code postal commençant par M, ainsi que les codes postaux commençant par L4K ou L6A.
100.36	SERVICE DE LIVRAISON GARANTIE	À VENIR BIENTÔT
100.37	MANUTENTION	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35 Les frais de manutention seront applicables lorsque le chauffeur doit manipuler, trier ou assister l'expéditeur ou le consignataire afin de faciliter la cueillette ou la livraison de la marchandise.
100.38	LIVRAISON OU CUEILLETTE INTÉRIEURE OU À L'ÉTAGE	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35 Ces frais s'appliquent pour toute livraison ou cueillette devant être effectuée à un étage autre que le rez-de-chaussée ou si le chauffeur doit franchir une distance de 60 pieds ou plus à partir du hayon élévateur du véhicule de livraison.
100.39	TRANSPORT INTERLIGNE ET SOUS-TRAITANCE	GLS Canada se réserve le droit de recourir à un transporteur interligne ou à la sous-traitance pour répondre aux exigences de service de ses clients.
100.40	*ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES (voir graphique en annexe)	Toute expédition contenant qu'un seul article d'une longueur de 10 pieds ou plus et d'une hauteur et d'une largeur de 12 pouces et moins sera sujet à une surcharge de \$28.75 par envoi Toute expédition contenant plus d'une pièce de 10 pieds ou plus de longueur, ou un seul article de plus de 10 pieds, mais dont la largeur ou la hauteur dépasse 12 pouces, sera sujet à la surcharge ici bas (applicable basé sur la pièce la plus longue contenue dans l'expédition): Longueur entre 10 pieds et 15.99 pieds:\$85.00 par envoi Longueur entre 16 pieds et 19.99 pieds:\$135.00 par envoi Longueur de 20 pieds ou plus:\$195.00 par envoi
100.41	*ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO, OUEST CANADIEN ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)	Toute expédition contenant plus d'une pièce de 10 pieds ou plus de longueur, ou un seul article de plus de 10 pieds, mais dont la largeur ou la hauteur dépasse 12 pouces, sera sujet à un poids facturable minimum de 180lbs/pied.
100.41.1	*MANUTENTION D'ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO, OUEST CANADIEN ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)	\$91.80 par envoi Ces frais s'appliqueront pour tout envoi contenant seulement un article de 10 pieds ou plus de longueur qui a une largeur ou une hauteur de 12 pouces ou moins.



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

RESPONSABILITÉ	GLS Canada n'est pas tenu responsable, pour tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou punitif, y compris mais sans s'y limiter, la perte de revenus, bénéfices, intérêts, utilité ou perte de valeurs encourus par l'expéditeur, le destinataire ou un tiers (ou toute autre personne ou société) en raison des actes ou omissions de GLS Canada (ou de ses agents ou sous-traitants indépendants) y compris, mais sans s'y limiter, la négligence grave causant des dommages, défaut de livraison, perte ou vol ou dommage de l'envoi, ou retard ou retard d'expédition. Si un expéditeur, un réceptionnaire ou un tiers a un colis extrêmement urgent dont la perte ou le retard peut entraîner des dommages consécutifs, l'expéditeur doit communiquer avec son propre agent ou courtier d'assurance pour s'assurer contre ces risques, GLS Canada n'assume pas ces responsabilités. GLS Canada ne fournit pas et ne prend pas de telles assurances.
LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGE	GLS Canada assurera la responsabilité des pertes ou dommages confirmés lorsqu'une intention de réclamation est déposée dans les 60 jours suivants la date d'expédition. Le règlement de la réclamation est soumis aux conditions générales de transport de GLS Canada. Si aucune valeur déclarée n'est indiquée sur le connaissance rempli et signé, la responsabilité maximale de GLS Canada sera la moins élevée des sommes suivantes : (1) 4.41\$ le kg (2,00\$ la lb) par envoi; (2) la valeur de la facture à l'origine des articles qui ont été perdus ou endommagés. La responsabilité maximale absolue pour un envoi, peu importe le poids ou la valeur déclarée, est de 5000\$. La facture de l'envoi doit être payée en entier avant de déposer une réclamation. Il est dans l'intérêt du client de déposer une demande d'indemnisation immédiatement après que le dommage a été signalé à la livraison. Avec photos à l'appui. GLS Canada peut décider d'inspecter les dommages avant d'approuver une réclamation, c'est pourquoi il est de la responsabilité du client de retenir les marchandises endommagées dans l'état dans lesquelles elles ont été livrées jusqu'à preuve du contraire.
100.42 MARCHANDISE VOLUMINEUSE	Lorsque la marchandise occupe 10 pieds ou plus de la remorque (ou qu'elle est emballée de telle sorte qu'aucune autre marchandise ne puisse être empilée par-dessus, ni d'un côté ni de l'autre), le poids facturable sera calculé à 1 000 lb par pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable. Les envois excédant 48 pouces de hauteur, qui à cause de la forme ou de la nature de la marchandise empêchent le chargement de marchandises au-dessus, en dessous ou alentour, seront cubés à la hauteur totale de la remorque (110 pouces minimum). Les envois divisés à cet effet pour empêcher l'application du pied linéaire, et expédié le même jour du même expéditeur au même destinataire sera considéré comme un seul envoi, à la discrétion du transporteur. Sur les points non-directs, le calcul de pied linéaire peut se faire sans double plancher.
100.43 MAIN-D'ŒUVRE	Semaine: \$55.30 par personne, par heure; minimum 4 heures Samedi: \$92.00 par personne, par heure; minimum 4 heures Dimanche et fériés: \$137.20 par personne, par heure; minimum 4 heures Sur demande, le transporteur fournira une main-d'œuvre supplémentaire pour le chargement ou le déchargement. À chaque endroit où de la main-d'œuvre supplémentaire est utilisée, les frais indiqués seront appliqués. Le temps doit être calculé à partir du moment où la personne quitte la succursale du transporteur jusqu'à ce qu'elle revienne à la succursale. Ces frais s'ajouteront à tous les autres frais. La main-d'œuvre supplémentaire ne sera pas fournie à moins d'une demande.
100.44 TRANSFERT DE MARCHANDISE	\$121.21 par heure; minimum \$275.55 Pour tout envoi nécessitant un transfert d'une remorque à une autre pour la cueillette ou la l'expédition.
100.45 AUCUNE CUEILLETTE /DEMANDE DE TRANSPORT NON-UTILISÉ	\$2.03 par km partant du depot de livraison le plus proche; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40 Ces frais s'appliquent lorsque nous avons tenté de faire la cueillette et qu'une des situations suivantes s'est produite: <ul style="list-style-type: none">• Le expéditeurs demande une cueillette à un autre moment;• Aucune réponse sur le lieu de ramassage• Le destinataire ou l'expéditeur demande une cueillette à une autre adresse dans la zone de service de la succursale et qui est différente de la demande initiale;• Accès limité pour le chargement au moment de la cueillette.• Aucune demande d'annulation d'expédition 8 heures avant le ramassage.
100.46 PÉNALITÉS – NON-CONFORMITÉ	GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts et/ou pénalités résultant de retards de cueillettes, de livraisons ou de rendez-vous manqués.
100.47 PRÉAVIS DE LIVRAISON	\$14.00 par envoi Ces frais s'appliquent lorsqu'une demande sur le connaissance est adressée au transporteur de communiquer avec le consignataire d'une livraison en cours. Ces frais s'appliquent également lorsque la demande provient du consignataire. Tous les appels résultant d'un rendez-vous confirmé, seuls les frais de livraisons sur rendez-vous seront facturés. Si il est clairement inscrit "Appeler avant la livraison" ou "Appeler pour un rendez-vous" ou contient un libellé similaire indiquant "appeler " sur le connaissance, les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce que le contact soit rejoint et qu'une confirmation est acceptée entre les deux parties. Si un connaissance est clairement adressé pour une résidence privée, ou est indiqué comme étant une "Livraison à une résidence privée", les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce qu'ils aient atteint le destinataire et effectué la livraison. Un connaissance indiquant un numéro de téléphone et / ou un nom de contact ne sera pas considéré comme une demande d'appeler avant la livraison. Ceci sera simplement considéré comme une information supplémentaire pour le conducteur et le répartiteur puisse avoir en main une information de plus en cas de problème / préoccupation au moment de la livraison. Les tentatives infructueuses de livraison de ce fret seront considérées comme des tentatives valables et une nouvelle livraison et une surcharge sera appliquée. Si les tentatives pour joindre le destinataire échouent, le transporteur informera le payeur et des frais d'entreposage pourront s'appliquer.
100.48 ROUTE RURALE - HORS ROUTE	\$4.84 par 100 lbs; minimum \$49.95 ; maximum \$228.75 Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison ont lieu sur une route rurale.

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.49	RÉGION ÉLOIGNÉE	\$84.32 par 100 lbs; minimum \$326.00 Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison s'effectue dans une région éloignée. Ces emplacements incluent, mais ne sont pas limités à: <ul style="list-style-type: none">• Constance Lake ON, P0L1B0• Moose Factory ON, P0L1W0• Moosonee ON, P0L1Y0• Mine Casa Berardi, Villebois, QC, J0Z3V0• Site Eolien, Escuminac, QC, G0C1N0• Lac-Simon, QC, J0Y3M0• Akwesasne, QC, H0M1A0
	ST-URBAIN KM 35 ROUTE 381	\$90.00 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none">• KM35 Route 381, SAINT-URBAIN-DE-CHARLEVOIX, QC, G0A4K0
	CHANTIER LA ROMAINE SM3	\$78.75 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none">• CHANTIER LA ROMAINE SM3, HAVRE SAINT-PIERRE, QC, G0G1P0
	DOMAINE SAGARD	\$95.60 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none">• DOMAINE SAGARD, ROUTE 170, PETIT-SAGUENAY, QC, G0V1N0
	CHANTIER ÉOLIEN L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA	\$168.65 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none">• 50 km SUR ROUTE FORESTIÈRE, L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA, QC, G0J1R0
	CHANTIER ÉOLIEN SAINT-MEDARD	\$224.85 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none">• KM 17 NORD DE L'ACCES SUR ROUTE FORESTIÈRE, SAINT-MENARD, QC, G0L3V0
	CONDITIONS D'EMBALLAGE ET DE DOMMAGES CACHÉS	Les envois doivent être correctement emballés pour assurer un transport en toute sécurité dans un emballage approprié. Les emballages extérieurs doivent résister aux manipulations quotidiennes des succursales GLS Canada, notamment l'empilement, le transfert et la manœuvre avec des chariots élévateurs. Les envois emballés insuffisamment selon les normes de GLS Canada le seront aux risques de dommages ou de perte de l'expéditeur. GLS Canada est responsable des dommages résultant d'une mauvaise manipulation évidente pendant le transport. Les exemples incluent des embossages, des perforations ou des déchirures sur l'emballage extérieur. Les dommages doivent être signalés par le destinataire lors de la livraison avant la prise de possession du fret. Lorsque le destinataire signe le colis lors de la livraison, il confirme que l'envoi a été reçu dans des conditions acceptables. Les articles de dimensions non-standards dépassant les palettes, non-protégés et non-emballés adéquatement sont considérés comme insuffisants et donc au risque de perte ou de dommages de l'expéditeur. Tout dommage dissimulé, défini comme un dommage au contenu du colis, sans indication de dommage pour l'emballage extérieur, constituera une indication d'un emballage inadéquat et engagera donc la responsabilité de l'expéditeur.
100.50	RÉCUPÉRATION DE L'EMBALLAGE	\$58.40 par envoi Sur demande du consignataire, le transporteur repartira avec l'emballage et/ou les palettes qui accompagnaient l'envoi. Ces frais s'appliquent également lorsque le client vient ramasser de la marchandise sur le quai de chargement du transporteur et y laisse les emballages et/ou les palettes.
100.51	MODALITÉS DE PAIEMENT	Les modalités de paiement sont net 28 jours. Tout solde impayé est sujet à des frais de 2.5 % par mois. Le client peut contester tout montant facturé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'émission de la facture. Dans le cas où GLS Canada ne reçoit aucune contestation écrite dans les 90 jours, l'expéditeur ou le consignataire renonce à tout droit de contester une facture.
100.52	PAIEMENT À LA LIVRAISON	Le paiement à la livraison ne serait pas accepté.
100.53	EFFETS PERSONNELS	Définis comme des envois destinés à un usage personnel plutôt qu'à une distribution, une entreprise, une maintenance, une vente au détail ou en gros. Les exemples comprennent des biens neufs ou usagés tels que vêtements, meubles, articles d'ameublement et autres articles que l'on trouve généralement dans une résidence. GLS Canada se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de dommage, même si la valeur déclarée est indiquée sur le connaissance.
100.54	RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ	\$87.60 par envoi Un supplément sera appliqué pour la coordination pour tout envoi pour lequel un rendez-vous de livraison est demandé par l'expéditeur (rendez-vous pré-déterminé). Le rendez-vous doit être demandé à GLS Canada au moins 24 heures avant l'heure de transit habituelle. En cas d'un rendez-vous manqué et que le transporteur en est la cause, il n'y aura aucun frais de surcharge additionnel. Note: Le supplément de rendez-vous diffère des frais de cueillettes et/ou de livraisons effectuées en-dehors des heures habituelles. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tous les efforts seront déployés pour arriver à l'heure dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. À défaut d'arriver à l'heure pour un rendez-vous approuvé, les frais supplémentaires ne seront pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables, l'attente / entreposage et tout service à valeur ajoutée et frais au besoin.
100.55	LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENIELLE	\$5.15 par 100 lbs; minimum \$52.90 ; maximum \$242.35 Sont considérés comme "résidences privées" les immeubles d'habitation, les fermes, les résidences, les clubs de golf et de loisirs, les écoles et les domaines et/ou tout autres bâtiments désigné comme étant une habitation.



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.56	PRODUITS PROHIBÉS	<p>GLS Canada ne transportera aucune marchandise interdite par la loi et ayant un emballage inadéquat et non protégé convenant pour un transport ordinaire. GLS Canada refusera et renverra tout envoi jugé dangereux ou illégal à transporter et se réserve le droit d'ouvrir et d'inspecter tout colis présenté en vue de son transport. La liste suivante décrit les produits interdits lors d'un transport GLS Canada. Si ces articles sont transportés par inadvertance par GLS Canada malgré leur interdiction, GLS Canada ne pourra en aucun cas être tenu responsable de leur perte ou de leur dommage. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée sans préavis.</p> <ul style="list-style-type: none">• Animaux, insectes, poissons vivants• Argent comptant, bons, actions ou autres titres négociables• Étampes de poste• Reste/partie d'humains sous n'importe quelle forme• Drogues interdites par la loi• Armes à feu*, feux d'artifices, explosifs et armes ou leurs parties• Pierres précieuses non-taillées ou diamants industriels• Matières réactives à l'eau (classe 4.3) Groupe d'emballage 1• Radioactifs (classe 7), autres que les articles exemptés• Objets restreints par l'IATA ou l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale)• Les articles que GLS Canada détermine, à sa seule discrétion, qu'il ne peut transporter en toute sécurité ou légalement.• Toute expédition qui, selon GLS Canada, pourrait causer des dommages ou un retard au produit, au personnel ou à d'autres expéditions.
100.57	SERVICE DE PROTECTION	<p>0 - 19 999 lbs : 12% des frais de transport, minimum \$42.60 par envoi 20 000 lbs plus : 6% des frais de transport, minimum \$127.60 par envoi</p> <p>Le transporteur n'est contraint de fournir les services de chauffage ou de réfrigération pour les marchandises qui lui ont été confiées que s'il existe à cet effet une entente préalable dûment confirmée dans le connaissement par l'expéditeur ou le consignataire, et indiquant la température requise pour chaque marchandise. Si le connaissement n'est pas conforme aux spécifications, le transporteur ne peut être tenu responsable des pertes ou avaries dû au froid ou à la chaleur. Le propriétaire de produits sensibles au gel ou à la solidification à des températures inférieures à 0 °C assumera les risques de congélation même si le transporteur aura lui-même considéré une température suffisante pour la livraison. Les frais seront calculés en fonction du poids facturable de l'envoi.</p>
100.58	SOUSSION	<p>Si un client reçoit une soumission pour un envoi et que les détails de l'envoi diffèrent des détails mentionnés au moment de la soumission (ex. : poids, destination, accessoires), la soumission n'est plus valide. Les caractéristiques réelles de l'envoi seront utilisées pour déterminer les frais de transport.</p>
100.59	RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES	<p>\$6.81 par 100 lbs; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40</p> <p>La réexpédition est définie comme :</p> <ol style="list-style-type: none">a) un changement dans le nom du consignataire ou du destinataire.b) un changement du lieu de la livraison au point de destination prévu.c) un changement du point de destination.d) l'annulation d'une cargaison après avoir le début du chargement.e) des instructions reçues par le transporteur d'origine avant la réception de la cargaison. <p>Si la réexpédition a lieu avant que la marchandise ait été chargée ou expédiée pour livraison, aucun frais ne sera appliqué. Si la réexpédition a lieu chez le destinataire et que la marchandise est acheminée vers un autre emplacement que celle de la succursale, des frais seront appliqués. Si la réexpédition a lieu chez le destinataire d'origine et doit être retournée au terminus de destination pour livraison ultérieure, cette expédition sera traitée comme une nouvelle destination et des frais supplémentaires seront facturés.</p>
100.60	RÉÉVALUATION DE L'EXPÉDITION	<p>Les envois sont soumis à une nouvelle pesée à l'aide de balances approuvées par Weight and Measure Canada.</p>
100.61	ARRONDISSEMENT DES MESURES	<p>Le poids de la marchandise sera arrondi à la livre ou au kilogramme supérieur. Les dimensions de la marchandise seront arrondies au pouce ou centimètre supérieur.</p>
100.62	DEUXIÈME LIVRAISON	<p>\$6.81 par 100 lbs; minimum \$71.35 ; maximum \$348.40</p> <p>Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada a tenté une livraison et qu'une des situations suivantes s'est produite :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le destinataire demande un autre moment de livraison;• Pas de réponse chez le destinataire;• L'accès au lieu de livraison est restreint au moment de tenter la livraison.
100.63	CHARGEMENT PAR L'EXPÉDITEUR (Shipper's Load & Count)	<p>Après entente avec le représentant local du transporteur, le transporteur laissera les remorques ou les véhicules au point de chargement de l'expéditeur afin que celui-ci puisse les charger au moment de son choix. Toute divergence concernant les livraisons assorties d'une entente de chargement et de dénombrement par l'expéditeur sera traitée de la façon suivante : au moment de la cueillette, le transporteur inscrira « SL&C » (Shipper Load and Count) sur le connaissement pour indiquer que l'expéditeur a chargé et compté les biens en l'absence du transporteur. L'expéditeur préparera correctement la marchandise. Le défaut du transporteur d'inscrire SL&C sur le connaissement, il n'y aura aucune incidence et n'affectera pas la responsabilité des parties si le transporteur a effectivement chargé et dénombré la marchandise. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles indénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et comptés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.</p>
100.64	CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE	<p>Minimum absolu: \$91.15 par envoi</p> <p>Un seul envoi ramassé dans un même lieu et qui ne s'accompagnera d'autre livraison du même expéditeur sera soumis à une surcharge minimum absolu pour chaque corridor d'expédition.</p>
100.65	DÉPLACEMENT DE REMORQUE (SHUNT)	<p>\$55.50 par déplacement</p> <p>Pour déplacer/repositionner une remorque dans la cour, afin de maintenir un flux de circulation adéquat</p>



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.65	TRI ET SÉPARATION	\$6.85 par 100 lbs; minimum \$71.35 Les frais s'appliquent pour toute demande de trier, séparer, emballer ou regrouper les envois par marques, marques, tailles, saveurs ou autres caractéristiques distinctives. Des frais de tri s'appliqueront, que le service soit fournis au quai des transporteurs ou des destinataires. Le temps d'attente peut s'appliquer en plus des frais de tri.
100.66	ARRÊT EN TRANSIT	\$110.25 par arrêt Une livraison est arrêtée pour le ramassage ou la livraison d'une partie de l'envoi. L'arrêt doit être dans les limites de la ville de la destination finale et est soumise à l'approbation des opérations de GLS Canada. Applicable pour les chargements entiers uniquement.
100.67	ENTREPOSAGE	\$8.79 par palette par jour, minimum \$25.95 par connaissance; 24 heures gratuites Les marchandises non livrées et les marchandises en attente de transport, retenues dans ou sur les lieux du transporteur ou dans son camion, sans que le transporteur en soit responsable, seront considéré comme stocké. Les samedis, les dimanches et les jours fériés ne seront pas utilisés dans le calcul du temps libre, mais seront inclus dans l'évaluation des charges supplémentaires.
100.68	HAYON ÉLEVATEUR HYDRAULIQUE	\$2.65 par 100 lbs après 2000 lbs; minimum \$56.10 ; maximum \$99.25 Régions éloignées: \$5.15 par 100 lbs; minimum \$91.95 ; maximum \$242.35 Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'utiliser un hayon hydraulique. Advenant que l'expéditeur ou le destinataire ne dispose pas du matériel d'expédition ou de réception adéquat pour garantir une manutention sécuritaire du fret, GLS Canada se réserve le droit d'utiliser un hayon hydraulique, tout en facturant le supplément pour l'utilisation de ce dernier. Les frais sont calculés comme tels: (Poids facturé - 2000 lb) / 100 * cwt + minimum.
100.69	TAXES	Tous les frais sont assujettis aux taxes applicables.
100.70	TEMPS D'ATTENTE	Le calcul du temps par véhicule commence au moment où le transporteur avise le responsable sur place de son arrivée et prends fin lorsque le chargement ou déchargement est terminé et le connaissance signé. Le temps nécessaire pour la préparation du véhicule au chargement/déchargement, si nécessaire, est exclu du calcul du temps.
100.71	FRAIS DE POSTE DE PÉAGE	Des frais de péage s'appliquent lorsque le conducteur prend une route à péage pour effectuer une cueillette ou une livraison.
100.72	FRAIS DE DÉCHARGEMENT	Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada doit utiliser le service de déchargement autorisé chez un expéditeur ou un destinataire. Tout frais encouru sera rajouté à la facture.
100.73	CUEILLETTE ET LIVRAISON WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	Samedi: \$4.06 par kilomètre - minimum \$368.70 Dimanche: \$4.06 par kilomètre - minimum \$417.60 Retenu pour cueillette le samedi: \$83.25 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport chaque fois que l'on nous demande une cueillette ou une livraison la fin de semaine ou un jour férié et qu'il est nécessaire de faire appel à un chauffeur pour exécuter cette tâche. Sous réserve de disponibilité.
100.74	POIDS/CUBAGE	Le poids de l'envoi est le poids brut et inclut le poids de la palette et celui de l'emballage. Tout envoi est sujet au repesage et au recubage. Si le poids ou le cubage déclaré par l'expéditeur est inférieur à la réalité, le repesage et/ou le recubage a priorité.
100.75	ABSENCE DU POIDS DECLARÉ OU DES DIMENSIONS	Si le poids n'est pas déclaré ou que les dimensions sont absentes du BOL, il sera facturé un poids minimal de 1110lbs par pièce et ce, au taux applicable.
100.76	ZONE - GARMENT AREA - NY	Cet article s'applique seulement pour le Garment Area de New York, NY. a) Pour les expéditions qui sont livrés à ou provenant du Garment Area (arrondissement de Manhattan), les frais dans la section b) s'appliquent seulement pour les zones décrites ici-bas dans l'arrondissement de Manhattan:

AVENUES

Avenue of the Americas - 900 à 1060
Broadway - 1302 à 1450
Fifth Avenue - 358 à 485
Sixth Avenue - 900 à 1060
Seventh Avenue - 450 à 587
Eighth Avenue - 494 à 590

STREETS

35th Street - 1 East à 16 East; 1 West à 370 West
36th Street - 1 East à 16 East; 1 West à 370 West
37th Street - 1 East à 16 East; 1 West à 357 West
38th Street - 1 East à 16 East; 1 West à 348 West
39th Street - 1 East à 16 East; 1 West à 353 West
40th Street - 1 East à 21 East; 1 West à 358 West
41st Street - 1 East à 22 East; 1 West à 351 West

b) Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions
(1) \$6.04 par 100 lbs, minimum \$35.24 sur les expéditions, sujet aux tarifs LTL.
(2) \$2.42 par 100 lbs, sur les expéditions sujets aux taux TL, appliqué sur le poids réel de l'expédition.



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

ZONE - BIG BEND, TX (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$19.47 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$229.03 Zips: 79718-19, 79734-35, 79754, 79700, 79770, 79772, 79777, 79780-81, 79785-86, 79830-32, 79834, 79837, 79842-43, 79845-48, 79850-52, 79852, 79854-55
ZONE - CHICAGO, IL (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$60.12 par envoi. Zips: 60601-60607, 60610-60614, 60622, 60654, 60661, 60664, 60665-60685
ZONE - LOS ANGELES, CA (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$7.87 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$55.83, maximum de \$157.46 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 90004-05, 90010, 90012-17, 90020, 90024-29, 90034-36, 90038, 90045-46, 90048-49, 90064, 90066-69, 90071, 90077, 90094, 90096, 90209-13, 90230-33, 90263-65, 90272, 90274-75, 90290-96, 90401-11
ZONE - SAN FRANCISCO, CA (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$7.87 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$55.83, maximum de \$157.46 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 94002, 94005, 94010-11, 94014-17, 94025-28, 94030, 94044, 94061-66, 94070, 94080, 94083, 94102-05, 94107-12, 94114-34, 94137, 94139-47, 94151, 94153-54, 94156, 94158-64, 94171-72, 94177, 94188, 94401-04, 94497
ZONE - SEATTLE, WA (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$7.87 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$55.83, maximum de \$157.46 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 98004-09, 98101, 98103-09, 98111-19, 98121-22, 98124-27, 98129, 98131-34, 98136, 98139, 98141, 98144-46, 98148, 98154-55, 98158, 98160-61, 98164-66, 98168, 98170, 98174-75, 98177, 98181, 98185, 98188, 98190-91, 98194-95, 98198-99, 98430, 98438
ZONE - CATALINA ISLAND, CA AND PUGET SOUND, WA (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$196.68 Zips: 90704, 98070, 98110, 98236, 98243, 98245, 98249-50, 98260-61, 98279-81, 98297, 98333
ZONE - NEVADA (RÉGION)	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$5.30 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$133.70 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 89415, 89422
ZONE - CALIFORNIE (RÉGION) 1	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$3.44 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$178.65 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 93512, 93513, 93514, 93517
ZONE - CALIFORNIE (RÉGION) 2	Sauf indication contraire, les envois ramassés ou livrés aux codes postaux qui suivent seront assujettis à une charge arbitraire additionnelle de \$3.44 par 100 lbs, sujet aux frais minimum de \$117.09 par expédition. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais de transport applicables et ne font pas l'objet de réductions. Zips: 93515, 93529, 93541, 93546
100.77	SURCHARGE CALIFORNIE Sauf indication contraire, les envois ayant comme origine ou destination la Californie, seront sujet a un supplément de \$11.38 par expédition, en surplus de tout autres frais applicables.
100.78	DOUANES - VERS LES ÉTATS-UNIS Les expéditions qui voyagent sous caution douanière américaine pour dédouanement aux États-Unis seront assujettis des frais de \$2.05 par 100 lbs, sujet à un minimum de \$37.49 et maximum de \$263.92 par véhicule utilisé, en surplus de tout autres frais applicables. Les frais de transport de ligne sur les envois nécessitant un dédouanement des États-Unis en un lieu autre que la destination finale (voir Exception) seront facturés et évalués sur la base des taux applicables du point d'origine au point de dédouanement américain et du point de départ américain du dédouanement jusqu'à la destination finale (note A). EXCEPTION - Les frais indiqués dans le présent document ne s'appliquent pas aux envois qui dédouanent aux États - Unis aux points d'entrée situés sur la frontière entre les États - Unis et le Canada ou à proximité de celle - ci. NOTE A: Ne s'applique pas lorsque la destination finale est située dans la zone commerciale du point de douane des États-Unis
100.79	DOUANES - VERS LE CANADA Les expéditions qui voyagent sous caution douanière pour dédouanement au Canada seront assujetti des frais de \$50.04 par expédition, en surplus de tout autres frais applicables. Les envois sélectionnés par l'ASFC pour un examen spécifique seront assujettis à des frais supplémentaires afin de récupérer les coûts de transport et retards. En vertu de la Loi sur les douanes, l'ASFC a le pouvoir de choisir au hasard des envois à examiner afin de vérifier la conformité ou de prélever des échantillons en quantité raisonnable. L'objectif de l'ASFC est de détecter les articles interdits ou soumis à des restrictions; pour remplir d'autres exigences législatives des ministères (par exemple, inspection des aliments, permis d'importation); ou, pour assurer la conformité des marchandises législation douanière (le produit correspond aux informations indiquées sur la documentation douanière).



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.80	ZONES AU-DELÀ - FRAIS ADDITIONNELS	<p>Lorsque les envois sont expédiés ou à destination des zones décrites ci-dessous et d'autres villes plus spécifiquement énumérées à la rubrique 100.60 ci-dessus, les frais arbitraires associés à ces codes postaux et villes également indiqués à la rubrique 100.60 doivent être évalués. Les additifs sont évalués en plus de tous autres frais de transport de ligne ou accessoires applicables, quel que soit le tarif applicable à partir duquel les frais de transport de ligne sont calculés. Ces frais seront indiqués séparément sur la facture de transport et seront facturés et ne seront pas soumis à des escomptes sur factures, à des incitations liées au volume ou à des indemnités de chargement.</p> <p>Florida Keys Zip 33001, 33036-37, 33040-45, 33050-52, 33070.</p> <p>Nantucket et Martha's Vineyard, Massachusetts zip 02535, 02539, 02552, 02554, 02557, 02564, 02568, 02573, 02575, 02584.</p> <p>North Carolina zip 27915-17, 27920, 27923, 27927, 27929, 27936, 27939, 27941, 27943, 27947-50, 27954, 27956, 27959, 27964-66, 27968, 27972, 27981-82, 28511, 28520, 28524, 28528, 28531, 28553, 28577, 28579, 28581, 28587, 28589</p> <p>South Carolina zip codes 29925-26, 29928, 29938.</p>
100.81	CUEILLETTE ET LIVRAISON AUX SITES AVEC ACCÈS LIMITÉS	<p>Les expéditions destinées aux sites avec accès limité seront sujet à des frais supplémentaires de \$12.81 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$107.36 et un maximum de \$901.82 par envoi.</p> <p>Le terme "accès limité" comprend, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">AéroportsCampsCarnavalsÉglisesCondominiumsSites de constructionClubs de loisirPropriété sur terrains privéFoires commercialesChantier de minesInstallation militairesCentrale nucléairesParcsPrisonsRanchUnités d'entreposage libre <p>En plus de la liste ci-dessus, un emplacement à accès limité doit être défini comme répondant à l'un des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Non-ouvert au public de 8h à 17h- Ne pas avoir de personnel disponible pour aider à la cueillette ou à la livraison- Des inspections ou des processus de sécurité approfondis sont nécessaires <p>Cette surcharge inclut le préavis de livraison pour les arrangements de l'heure de la cueillette ou livraison.</p>
100.82	CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DE QUAIS OU DE PORTS DANS LES ÉTATS DE ME, MA, CT, NY, NJ, PA, DE, MD, VA	<p>1. Sauf disposition contraire, les tarifs et les frais figurant dans les annexes régies par la présente annexe s'appliquant à l'exportation, à l'importation, ne comprennent pas le chargement ou le déchargement du véhicule du transporteur routier.</p> <p>2. Sauf disposition contraire, toute marchandise ramassée ou livrée à des quais ou des quais dans les États de ME, MA, CT, NY, NJ, PA, DE, MD, VA est assujettie aux frais de chargement ou de déchargement pour les débardeurs, et s'ajoute à tous les autres frais applicables à l'expédition:</p> <ul style="list-style-type: none">(a) Toute expédition sur palette (Note D): \$19.55 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$195.44(b) Toute expédition qui n'est pas sur palette ayant un poids de:<ul style="list-style-type: none">Moins de 500 lbs - \$17.72 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$87.06500 lbs. ou plus, mais moins de 1,000 lbs - \$9.32 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$87.061,000 lbs. ou plus, mais moins de 2,000 lbs - \$7.19 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$87.062,000 lbs. ou plus, mais moins de 5,000 lbs - \$6.00 par 100 lbs5,000 lbs. ou plus, mais moins de 12,500 lbs - \$5.38 par 100 lbs12,500 lbs. ou plus, mais moins de 25,000 lbs - \$2.78 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$690.2825,000 lbs ou plus - \$2.63 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$690.28
100.83	PERMITS	<p>Toute expédition qui, en raison de sa taille (hauteur, largeur ou longueur), forme ou poids ou en raison de ses caractéristiques dangereuses, nécessite des autorisations spéciales du State Highway ou du Departments of States or Cities or Municipalities où l'envoi est transporté. Sera soumis aux dispositions suivantes:</p> <p>A) Le coût d'achat de ces permis et toutes les autres dépenses nécessaires pour obtenir ces permis et tous les frais de pont, de traversier, d'autoroute, de tunnel ou d'autres charges publiques de même nature qui sont encourus dans le traitement d'une telle expédition, seront payés par le transporteur et perçus comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none">1) Toutes ces dépenses ou charges, majorées des frais de service suivants, sont perçues auprès de l'expéditeur ou de la partie qui demande le déplacement de l'envoi \$94.49 par véhicule et par État, ville et / ou municipalité dans lesquels le permis est obtenu.2) Sauf pour les frais de service visés à l'alinéa a) 1), et les frais énumérés dans b) 1) et b) 2), la preuve du paiement de tous les autres frais prévus ci-dessus sera fournie, sur demande, à l'expéditeur ou à la partie demandant le transport.3) Lorsqu'une expédition nécessite plus d'un véhicule, les frais prévus aux présentes ne s'appliquent pas aux véhicules qui ne contiennent pas de marchandises nécessitant de tels permis.



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

b) Lorsqu'une expédition requiert un ou des signaleur(s) pour accompagner les véhicules, les tarifs indiqués au paragraphe (b) (1) et (b) (2) ci-dessous seront facturés à l'expéditeur ou à la partie demandant le déplacement du fret.

(1) Pour chaque signaleur accompagnant le véhicule dans ou sur lequel l'envoi est transporté, les frais horaires suivants (voir la note A) seront établis. \$64.95 par heure.

(2) Pour chaque signaleur (avec escorte) dans un véhicule autre que le véhicule dans ou sur lequel l'envoi est transporté, les frais horaires suivants s'appliqueront (voir la note B) pour chaque véhicule avec signaleur. \$78.19 par heure.

REMARQUE A: Le temps sera calculé à partir du moment où le signaleur commence son quart de travail et à l'heure désignée par l'expéditeur ou la partie demandant le mouvement de l'expédition, jusqu'à ce qu'ils soient relâchés, mais ne devant pas dépasser 16 heures par jour.

NOTE B: Le temps sera calculé à partir du moment où le véhicule avec le signaleur quitte le terminal jusqu'au retour à ce terminal, mais qui ne doit pas dépasser 16 heures par jour. Le retour au terminal d'origine se fera par la route la plus courte.

100.84	INSPECTION - SÉCURITÉ	\$57.26 par envoi Les installations gouvernementales nécessitant une inspection hors site par des experts en sécurité du gouvernement avant le ramassage ou la livraison d'une expédition seront assujetties aux frais ci-haut, en surplus de tout autres frais applicables.
110.85	FRAIS DES EXPEDITIONS EN DOUANE (IN-BOND)	\$5.73 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$135.99 et un maximum de \$229.03 Envois transitant sous caution des États-Unis pour les douanes américaines le dédouanement sera soumis à ces frais. La charge sera également appliquée pour les envois transitant par un cautionnement d'importation temporaire TIB, Carnet CF3495 ou certificat d'enregistrement CF4455.
100.86	MANUTENTION TRANS-FRONTALIÈRE	\$5.73 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$135.99
100.87	INSPECTION-FDA	\$11.81 par 100 lbs, sujet au frais minimum de \$114.52 Inspection fait par le Ministère de la Drogue et des Aliments des États-Unis, lorsque applicable.
100.88	INSPECTION TRANS-FRONTALIERE	\$243.35 par envoi, lorsque applicable.
100.89	FRAIS DE NOUVEAU MANIFESTE	\$135.99 par envoi, lorsque applicable.
100.90	FRAIS DE LIVRAISON À COÛT ÉLEVÉ	Sauf indication contraire, les envois expédiés aux emplacements du code postal de 10000 à 10499 et 11101 à 11499 de la ville de New York seront soumis à un supplément de \$90.18 par expédition et les emplacements de code postal de Washington, DC de 20000 à 20099 et 20200 à 20599 sont sujets à un supplément de \$53.68 par expédition.
100.91	TAXE DE CARBONE (AB)	1.2% Surcharge applicable sur les frais de transport Depuis 01/01/2017, la province de l'Alberta a introduit une taxe de carbone dans le cadre de son plan de leadership en matière de changement climatique. La taxe s'applique à tous les combustibles émettant du carbone dans toute la chaîne d'approvisionnement en carburant. La surcharge pour la taxe sur le carbone s'applique aux frais de transport pour tous les envois en provenance et à destination de la province de l'Alberta.
100.92	TAXE DE CARBONE (NL)	1.3% Surcharge applicable sur les frais de transport Depuis 01/01/2017, la province de Terre-Neuve a introduit une taxe de carbone dans le cadre de son plan de leadership en matière de changement climatique. La taxe s'applique à tous les combustibles émettant du carbone dans toute la chaîne d'approvisionnement en carburant. La surcharge pour la taxe sur le carbone s'applique aux frais de transport pour tous les envois en provenance et à destination de la province de Terre-Neuve.
100.93	CAMION PORTEUR REQUIS	\$75.00 par expédition Applicable lorsqu'un camion porteur est requis pour une cueillette ou une livraison (lorsque l'équipement est disponible). Advenant le cas où une deuxième livraison est requise puisqu'il n'était pas indiqué les besoins d'un camion porteur sur le connaissance, des frais de deuxième livraison s'appliqueront en plus des frais de camion porteur.
100.94	PALETTE REQUISE	\$8.75 par palette fournie par GLS Canada Applicable lorsque l'expéditeur requiert qu'une palette lui soit fournie au moment du chargement
100.95	REMORQUE SANS TRACTEUR (DROP TRAILER)	Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'avoir une remorque sans tracteur au lieu de cueillette ou de livraison.
100.96	FRAIS ADMINISTRATIFS (NSF)	\$22.25 par paiement reçu avec des fonds insuffisants.



AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

GLS Canada se réserve le droit, à sa discrétion, d'imposer les règles et règlements selon les tarifs FCAC 100, sous réserve des exceptions qui suivent et applicables aux transports en ligne simple ou interligne entre le Canada et les É.-U. Sujet à changements sans préavis. Toutes les cargaisons par transporteurs correspondants sont assujetties aux règles et règlements de l'agent.

* Les articles marqués d'un astérisque (*) sont nouveaux pour 2021

Cette liste de services à valeur ajoutée fait partie intégrante de votre entente tarifaire

Ces frais sont sujet à changement sans préavis.

Dernière mise à jour: Janvier 2021

Effectif: 1 janvier 2021

Surcharge manutention de longueurs (par expédition)

